

PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service des sécurités
Pôle Sécurité Intérieure

Arrêté n° 65-2018-04-12-002
portant liste départementale actualisée
des vétérinaires inscrits en vue de réaliser
des évaluations comportementales de chiens

LA PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code rural, notamment ses articles L 211-14-1 et L 211-13-1 ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2008-1158 du 10 novembre 2008 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L 211-14-1 du code rural et à son renouvellement ;

Vu l'arrêté interministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L 211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n°65-2016-02-05-002 du 5 février 2016 portant liste départementale actualisée des vétérinaires inscrits en vue de réaliser des évaluations comportementales de chiens ;

Vu l'arrêté préfectoral n°65-2018-03-09-001 du 9 mars 2018 portant délégation de signature aux directeurs, chefs de bureau, de services et de pôles de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu la demande d'inscription, transmise par Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Hautes-Pyrénées le 7 décembre 2017 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté préfectoral portant liste départementale actualisée des vétérinaires inscrits en vue de réaliser des évaluations comportementales de chiens n°65-2016-02-05-002 du 5 février 2016 est abrogé.

ARTICLE 2 : La liste départementale des vétérinaires inscrits en vue de réaliser des évaluations comportementales de chiens est établie comme suit :

.../...

<i>Nom – Prénom</i>	<i>Adresse professionnelle</i>
M. Didier ABRARD	22 Rue du Pic du Midi – 65220 TRIE SUR BAISE ☎ 05.62.35.50.25
M. Menno BRUGGEMAN	Rue de l'Aubisque – 31350 BOULOGNE SUR GESSE ☎ 05.61.88.20.35
M. Christian CANONNE	26 Avenue du Maréchal Juin – 65100 LOURDES ☎ 05.62.94.30.94
M. Philippe CASAMITJANA	Rue des enfants – 31210 MONTREJEAU ☎ 05.61.95.80.90
Mme Céline DUPRAT	Appartement communal Nord – 65240 LOUDERVIELLE ☎ 06.62.00.81.96
M. Raoul DUVAL	13 Place de la République – 65500 VIC EN BIGORRE ☎ 05.62.96.71.52
M. Frédéric LABBE	20 Rue de la Bastide – 64160 MORLASS ☎ 05.59.33.46.46
Mme Dominique LACHAPELE	Vétérinaire itinérante ☎ 06.16.98.61.31
Mme Béatrice LAFITTE	1030 Rue de Gleysia – 64530 GER ☎ 05.62.31.55.34
Mme Myriam LAQUET	Clinique vétérinaire de Biscaye 19 avenue Jean Prat – 65100 LOURDES ☎ 05.62.41.83.13
Mme Béatrice LOUGE	31 Avenue du Pouey – 65420 IBOS ☎ 05.62.34.33.22
M. Nicolas MASSAL	344 Boulevard de la Paix – 64000 PAU ☎ 05.59.62.30.52
Mme Florence MATHIEU	76 Route de Lourdes – 65290 JUILLAN ☎ 05.62.94.95.38
M. Alain NIVOT	Rue des enfants – 31210 MONTREJEAU ☎ 05.61.95.80.90
M. Jean PLUYE	Avenue François Abadie – 65100 LOURDES ☎ 05.62.42.16.59
Mme Hélène SAUTTER	37 Rue du Général de Gaulle – 65200 BAGNERES de BIGORRE ☎ 05.62.95.41.99
Mme Anne TRE HARDY	9 Cours Gambetta – 65000 TARBES ☎ 06.42.49.24.28
M. Jean-Claude ANDREO	3 rue du Docteur Lansac – 65000 TARBES ☎ 05.62.93.79.13

ARTICLE 3 : La présente liste fera l'objet d'une mise à jour permanente destinée à tenir compte des changements d'activité des vétérinaires inscrits et des nouvelles demandes.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de mes services et/ou contentieux devant le Tribunal Administratif de PAU, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, M. le Président de l'Ordre Régional des Vétérinaires d'Occitanie, Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, puis notifié aux vétérinaires inscrits et aux maires des communes du département.

Tarbes, le **12 AVR. 2018**



La Préfète
Pour la Préfète et par délégation,
La Directrice des services du cabinet

Catherine GALINIÉ

